

Présents : Mmes Sylvia BENOIST, Aurélie GOGUET, Raphaële FRANCOIS, Mrs Thierry GOUJEAUD, Pascal GARDRAT, Jacques SAUTON, Pascal BEZIAUD, Frédérick DERAZE, Ludovic CROIZET, Bruno ROBY.

Excusée : Mme Odile FOUCHET

Assistent également à la réunion Mr FRAGNEAU, trésorier et Mme PILET secrétaire.

Secrétaire de séance : Mr Bruno ROBY

Après lecture faite du procès-verbal de la réunion du 15 février 2016, ce dernier est adopté à l'unanimité.

Avant l'ouverture de la séance, Mme Estelle GEOFFROY architecte HMONP du Cabinet d'architecture Lambert est présente pour expliquer les différentes esquisses proposées pour la réhabilitation du bâtiment école-garderie-bibliothèque, ainsi que la construction de toilettes à la mairie.

Une discussion est engagée sur les multiples possibilités offertes. La commission bâtiment se réunira pour proposer son choix lors de la prochaine réunion de Conseil.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

↳ MODIFICATION DES STATUTS DU SDEER

Modification des statuts du SDEER pour ajouter des compétences à caractère optionnel relative à l'infrastructure de recharge de véhicules électriques. Modification de l'alinéa de l'article 2.

Ces modifications de statuts sont adoptées à l'unanimité.

2. PERSONNEL COMMUNAL

↳ C.A.E. GUY PREVORS

Monsieur Guy PREVORS a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2016. Son contrat est un contrat de 22 heures par semaine, pris en charge à 80% pour 20 heures, les 2 heures restantes étant entièrement à la charge de la commune.

↳ C.A.E. ERIK DEGAT

Monsieur le Maire demande au conseil de décider si nous renouvelons le contrat de Monsieur Erik DEGAT qui se termine le 14 avril.

Monsieur Jacques SAUTON explique que ce contrat peut être renouvelé seulement pour 6 mois, que pour la période à venir, nous avons besoin d'une troisième personne notamment pour la tonte, et que ce contrat permettrait à Monsieur DEGAT de pouvoir prétendre à la retraite.

Accord du conseil à l'unanimité.

3. FINANCES

↳ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Il est proposé par Monsieur le Maire, présenté par Madame PILET et approuvé par le Conseil municipal.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Titres de recette émis	273 061,27 €	415 921,13 €	688 982,40 €
DEPENSES			
Mandats émis	253 534,24 €	372 512,49 €	626 046,73 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	19 527,03 €	43 048,64 €	62 935,67 €

👉 VOTE DU BUDGET 2016

Monsieur le Maire propose de voter les subventions versées aux associations, ainsi que les taux des taxes. Les subventions ainsi que les taux des 3 taxes sont votés à l'unanimité. Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les impôts.

Le budget est présenté par Monsieur FRAGNEAU, trésorier.

Il est noté que les dotations de l'Etat sont en baisse, ainsi que les compensations des exonérations des taxes d'habitation et taxes foncières.

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT	428 124,00 €	295 410,72 €
RÉSULTAT REPORTÉ		132 713,18 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	428 124,00 €	428 124,00 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
CRÉDITS D'INVESTISSEMENT	142 625,20 €	178 189,00 €
RÉSULTAT REPORTÉ	35 563,80 €	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	178 189,00 €	178 189,00 €

Le montant du budget 2016 s'équilibre en dépenses et recettes à **606 313,00 €**.

Les travaux prévus à l'investissement sont les suivants :

- Achat de matériel	2 700 €
- Réhabilitation des bâtiments	30 000 €
- Chemins (dont 15 000 € de 2015)	37 000 €
- Achat d'une voiture	15 000 €
- Aménagement place de Fresneau et pointe de Burie	3 600 €
- Cimetière – Ossuaire	2 325 €
- Accessibilité salle municipale (rampe)	2 500 €

Au fonctionnement, le montant des participations aux organismes de regroupement est de 69 640 € dont 65 000 € pour le SIVOS.

Le budget 2016 est voté à l'unanimité des présents.

4. QUESTIONS DIVERSES

👉 ECHANGES HAIMPS-BOUSSAC

La commune de Boussac a répondu favorablement à notre invitation et un groupe devrait venir à HAIMPS le week-end du 14 juillet. La population sera informée en temps voulu.

👉 EMBELLISSEMENT DU TRANSFORMATEUR DE FRESNEAU

Nous avons eu la visite de Benjamin TOUZET, cependant vu le nombre de demandes croissantes auprès d'ERDF, il se pourrait que nous attendions un peu.

👉 URBANISME

Toutes les nouvelles demandes d'urbanisme ne seront plus instruites par la DDTM, dorénavant elles seront traitées par le service ADS de la CDC. Une convention sera signée avec cette dernière.

👉 DEMANDE DE MR CÉDRIC FRANCOIS

Monsieur Cédric FRANCOIS demande à pouvoir mettre des ruches sur une parcelle de la commune au lieu-dit « bois Bécot ». Le Conseil donne son accord.

Fin de la séance : 22h45